

DEC192949DR08

**Décision portant nomination de M. Emmanuel DEMAURY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, Espaces et Sociétés » - MIGRINTER.**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 7301 intitulée « Migrations Internationales, Espaces et Sociétés » - MIGRINTER et nommant Mme Adelina MIRANDA en qualité de Directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7301<sup>1</sup> en date du 19/11/2019 ;

Considérant que M. Emmanuel DEMAURY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers en date des 6, 7 mai et 2, 3 octobre 2019 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Emmanuel DEMAURY, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7301 intitulée « Migrations Internationales, Espaces et Sociétés » - MIGRINTER, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

M. Emmanuel DEMAURY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Emmanuel DEMAURY, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 21 novembre 2019

La directrice de l'unité  
Mme Adelina MIRANDA

Visa du Président de l'Université de Poitiers  
M. Yves JEAN

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Ludovic HAMON

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)